

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS160/13
15 janvier 2001

(01-0222)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS - ARTICLE 110 5) DE LA LOI DES ÉTATS-UNIS SUR LE DROIT D'AUTEUR

Arbitrage au titre de l'article 21:3 c) du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*

La communication ci-après, datée du 15 janvier 2001, adressée par l'arbitre, M. Julio Lacarte Muró, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 21:3 c) du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous adresser une copie de ma décision arbitrale relative à l'affaire *États-Unis - Article 110 5) de la Loi des États-Unis sur le droit d'auteur*, conformément à l'article 21:3 c) du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Cette décision sera distribuée aujourd'hui aux Membres de l'OMC.
